



UNIVERSITÉ DE FRIBOURG
UNIVERSITÄT FREIBURG

Département de Pédagogie Spécialisée
Master en pédagogie spécialisée : orientation enseignement
spécialisé (MA ES)

Guide et prescriptions

Formation pratique 2 (FP2) : Stage dans le domaine du TDI

Valable dès la rentrée académique 2025
Approuvé par le Conseil de Département le 09.09.2025

REMARQUES GENERALES

- Au cours de la 2^{ème} année, les étudiant-e-s (E) effectuent un stage équivalent à 20 journées complètes d'enseignement à 100% dans l'enseignement spécialisé, sous la responsabilité d'un-e enseignant-e spécialisé-e mandaté-e par le Département de Pédagogie Spécialisée (DPS). Le stage est organisé de la manière suivante (conditions de réalisation habituelles) : 2 jours par semaine durant le semestre d'automne. Un jour de stage équivaut à un matin et un après-midi ou à 3 après-midis.
- Pour les E effectuant leur formation à temps partiel, il est possible de répartir les 20 jours de stage de la manière suivante : 2 à 3 jours par semaine jusqu'à la rentrée académique, puis 1 à 2 jours par semaine durant le semestre (le stage doit débuter la deuxième semaine après la rentrée scolaire d'août)
- Le-la maître-sse de stage (MStage) doit être titulaire d'un diplôme de l'enseignement spécialisé reconnu et être au bénéfice d'au moins 2 ans de pratique dans l'enseignement spécialisé. Les MStages font l'objet d'un contrat avec le DPS et sont mis au courant des objectifs visés par la formation pratique. La journée de stage est rémunérée à 60.- par jour.
- L'E choisit son lieu de stage en respectant les « Procédures pour l'organisation de la formation pratique ». Le contexte de stage et les modalités doivent être différents pour chaque stage. En cas de non-respect de la procédure, le DPS se réserve le droit de ne pas établir de contrat et d'annuler la proposition de stage de l'E.
 - Les stages doivent se dérouler sur un seul semestre, l'intersemestre faisant partie du semestre d'automne. Il est possible d'anticiper le début d'un stage de 5 jours maximum avant le début du semestre.
 - La double inscription doit être faite au plus tard le 6^{ème} jour de stage (exception des étudiants en cours d'emploi).
 - Un minimum d'un jour de stage par semaine est exigé durant le semestre
- Une fois le contrat établi entre le MStage et le DPS, l'exmatriculation de l'E induit un échec de stage si celui-ci n'est pas terminé.
- Une interruption de stage sans accord préalable du DPS induit un échec de stage.
- Si l'E a rencontré des difficultés lors de sa formation pratique antérieure, le DPS se réserve le droit de lui attribuer un lieu de stage et de prendre des décisions en conséquence.
- Les remplacements ne sont pas reconnus comme unités de stage. De plus, le stage ne peut pas être accompli lors de jours de cours académiques. Il doit s'effectuer en situation scolaire, l'accomplissement partiel sous forme de camp ou de semaine verte n'est pas admis.

- Le stage s'effectue en Suisse romande ou au Tessin.
- Les absences doivent être justifiées, puis remplacées. Un accord sur ce point doit être trouvé avec le-la MStage et le-la superviseur-e en sera informé-e. Lors d'une absence prolongée, le stage doit être poursuivi dans le même lieu en fonction du nombre de jours exigés et du nombre de jours déjà effectués. Si cette exigence ne peut être maintenue, le DPS se réserve le droit d'orienter l'E sur un lieu de stage de remplacement.
- Une visite et/ou une réunion réseau peut être demandée à tout moment par l'E, le-la MStage ou le-la superviseur-e.
- L'unité de stage qui n'a pas été validée devra être répétée dans son ensemble.

REMARQUES LIEES A L'ORGANISATION DES STAGES LORS DE LA FORMATION EN COURS D'EMPLOI

- L'E qui réalise sa formation en cours d'emploi veille à choisir au moins un lieu de stage qui accueille une population différente de celle avec laquelle il-elle travaille (retard modéré s'il enseigne en retard léger ; retard léger s'il enseigne en retard modéré).
- Un minimum d'un jour de stage par semaine est exigé.

CONDITIONS POUR UNE VALIDATION D'ACQUIS D'EXPÉRIENCE (VAE)

- Seul le stage FP2 peut faire l'objet d'une demande de VAE. Cette demande est conditionnée selon les critères suivants :
- Etre au bénéfice d'une expérience depuis au moins 2 ans à 100% ou 4 ans à 50% comme enseignant-e dans l'enseignement spécialisé (MAO-MAR).
- Déposer une demande de VAE au-la responsable de formation avec les documents faisant état des conditions attendues.
- Avoir reçu un pré-avis positif du-la superviseur-e de pratique (DPS) pour une entrée en matière à partir de la vidéo déposée dans le cadre des regroupements FP1.

Procédure :

- Dépôt d'une vidéo de sa propre pratique professionnelle à la même date que les autres E durant les regroupements du stage FP2.
- Participation à l'ensemble des regroupements liés à l'unité FP2
- Si la vidéo répond aux exigences attendues par l'unité FP2, alors le stage FP2 est reconnu. L'E poursuit les regroupements d'analyse de pratique.

- Si elle ne répond pas aux exigences, alors son stage est échoué une première fois. L'E réalise la répétition de son FP2 selon les modalités en vigueur.

OBJECTIFS DU STAGE

BUTS DU STAGE CONCERNANT LA CLASSE

- Prise de connaissance du milieu, des programmes et des méthodes propres à la classe.
- Capacité d'observer et d'évaluer les élèves et leurs apprentissages : acquis, difficultés, compétences.
- Capacité de définir des objectifs adaptés aux apprenant-e-s et de les planifier à court, moyen et long terme (globaux et individualisés).
- Travail sous forme de projets pédagogiques (évaluations initiales adéquates, interventions ajustées, évaluations d'étapes, etc.).
- La préparation d'une activité doit comporter :
 - des objectifs concernant le **contenu** (matière).
 - des objectifs concernant les **élèves** (différenciation).
 - des objectifs concernant l'**attitude** que l'E doit développer.
- Préparation des activités et élaboration de matériel pédagogique personnalisé et adapté aux objectifs et aux apprenant-e-s.
- Consultation du dossier des élèves.
- Si l'occasion se présente, participation aux colloques avec les différent-e-s intervenant-e-s.

BUTS DU STAGE CONCERNANT L'E

- Capacité d'organiser ses interventions pédagogiques en respectant les trois temps d'apprentissage, à savoir mise en projet, actualisation et synthèse métacognitive selon les théories d'apprentissage actuelles.
- Mise en place de plusieurs projets pédagogiques dans lesquels s'insèrent différentes leçons d'apprentissage.
- Prise en charge progressive de la journée entière et de toutes les matières (et non une seule matière longitudinale) en présence du-de la MStage d'abord puis, éventuellement, en son absence durant deux ou trois jours.

- Prise de conscience par l'E :
 - de ses comportements, ses attitudes et sa manière d'être avec les apprenant-e-s
 - de sa manière de transmettre le contenu
 - de sa capacité à établir des projets et de les mener par étapes, en prévoyant des objectifs intermédiaires et spécifiques adéquats.
- Auto-évaluations pertinentes et, en fonction de celles-ci, remises en question et réajustements de l'attitude pédagogique.
- Définition en début et en cours de stage des objectifs personnels à atteindre (attitudes de l' E) et des moyens à mettre en œuvre pour les réaliser.

RÔLES DE L'E

- L'E est tenu-e d'être présent-e en classe pour toute la durée de la période. Après quelques jours d'observation, il lui est demandé de prendre en charge la classe de manière active.
- Il-elle est tenu-e de s'impliquer dans la classe au même titre que s'il-elle en était le-la titulaire.
- L'E doit arriver avant le début des cours et avoir son matériel prêt lorsque les élèves arrivent en classe.
- L'E doit trouver suffisamment de temps après les heures de classe pour les discussions avec le-la MStage et faire preuve de disponibilité et d'ouverture.
- L'E doit être capable, en fin de stage, de prendre en charge une classe du même type. Cette période est une occasion précieuse de formation personnelle ; le-la MStage est donc en droit d'attendre de la personne en formation disponibilité et engagement, ainsi que qualité de travail.

RÔLES DU-DE LA MSTAGE

Le-la MStage a la responsabilité du suivi de la formation pratique.

Ses tâches sont les suivantes:

- durant les premiers jours, aménagement de temps d'observation de sa pratique pour que l'E puisse comprendre le fonctionnement de la classe et la manière d'enseigner

- intégration rapide de l'E dans la classe, indications concernant le niveau des élèves, leurs difficultés, les objectifs visés pour chacun
- durant ce travail d'observation, intégration progressive de l'E aux activités de la classe (gestion de l'accueil, soutien aux élèves) – puis prise en charge de toute la classe
- après 3 à 5 jours, travail par objectifs sur les attitudes relationnelles et pédagogiques de l'E en fonction de la Grille d'observation (soutien à l'édification des projets pédagogiques)
- présence active durant la période de stage
- temps fréquents et réguliers d'observation de la prise en charge par l'E, puis discussions critiques sur ses attitudes pédagogiques et le déroulement des différentes activités - dans le but d'établir des objectifs et d'envisager une progression de l'E
- exigences quant à la qualité des préparations des activités (préparation écrite, adaptation au niveau des apprenant-e-s, élaboration de matériel nouveau et ajusté à l'apprenant-e, créativité...)
- compétences requises pour estimer aussi bien la qualité de l'investissement de l'E que celle de son attitude pédagogique ; un comportement non professionnel, un manque de sérieux ou un problème quelconque rencontré dans le travail doit être signalé au plus tôt au-à la superviseur-e, et ceci, durant la période de stage
- compléter le questionnaire en ligne (évaluation initiale du stage) après cinq à huit jours de stage.

MÉTHODE DE TRAVAIL

Dans le but d'établir une cohérence de travail entre les différentes unités de pratique, il est expressément demandé à l'E et au-à la MStage d'accomplir une progression et un travail par objectifs.

UTILISATION DE LA GRILLE D'OBSERVATION : TRAVAIL PAR OBJECTIFS

Il est demandé au-à la MStage d'observer régulièrement l'E durant les activités qu'il-elle mène avec les élèves avec, comme base d'évaluation, la Grille d'observation. Un tel document, même s'il n'est pas exhaustif, représente un outil de travail plus objectif et systématique qu'une observation fondée sur le seul vécu de l'enseignant-e. Il permet d'évaluer les comportements de l'E, en réduisant le risque d'omettre des attitudes essentielles à l'enseignement spécialisé.

Cet outil est utilisé par les superviseur-e-s, les MStages et les E durant les périodes académiques de formation pratique. Les E sont donc habitué-e-s à son utilisation. L'application dans les unités pratiques de cette méthode de travail donne une cohérence à l'ensemble de la formation.

Après observation de la situation d'enseignement, le-la MStage et l'E se réunissent pour une évaluation critique commune, toujours en référence à la Grille d'observation annexée et explicitée à la fin du fascicule. Sur la base de cette discussion, ils-elles fixeront ensemble des objectifs concernant les attitudes à développer chez l'E. Ces objectifs doivent faire l'objet d'un travail systématique de l'E durant les activités menées avec les élèves. Il requiert de la part de l'E :

- **lors de la préparation de l'activité** : le choix d'une attitude que l'E doit modifier ou développer en fonction de lui-même ou d'elle-même
- **durant l'activité** : le travail systématique et conscient de l'objectif choisi (attitude de l'E, tout au long de l'activité)
- **après l'activité** : l'auto-évaluation de l'E concernant l'objectif visé et l'évaluation (après observation) de la part du-de la MStage.

Après l'acquisition du comportement voulu, de nouveaux objectifs seront établis à l'aide de la Grille d'observation. Ce travail par objectifs est la base d'une progression consciente de la personne en formation et de sa capacité d'auto-évaluation. A la fin du stage, le-la MStage complète la Grille d'observation du rapport de stage et la transmet au-à la superviseur-e après avoir informé l'E de son contenu. Il appartient au DPS de valider ou non l'unité de stage.

SECRETPROFESSIONNEL

L'E est tenu-e de garder le secret de fonction. Toutes les informations confiées à l'E, durant le stage ou les regroupements, doivent être traitées de façon strictement confidentielle et ne peuvent être transmises qu'avec l'accord des personnes intéressées.

Dans le cas de l'utilisation d'informations obtenues durant le stage pour l'exercice de sa fonction ou la rédaction éventuelle d'un document, l'E doit obtenir l'accord préalable de toutes les personnes concernées. Il-elle veillera à conserver l'anonymat des personnes intéressées.

Les enregistrements vidéo servant de support d'analyse de la pratique, ne doivent en aucun cas être utilisés dans un autre cadre. Chaque E se renseignera auprès de son institution ou école sur les modalités du secret professionnel et demandera l'autorisation de filmer une leçon d'enseignement aux parents de l'élève ou des élèves (cf document autorisation de filmer).

ANALYSE DE LA PRATIQUE ET REGROUPEMENT (RGTS)

Durant le stage, un-e superviseur-e mandaté-e par le DPS supervise l'E dans sa pratique. Cette supervision est assurée par des RGTS . Ces derniers font partie intégrante de la formation et sont obligatoires.

Durant ces rencontres, une observation systématique des comportements pédagogiques de l'E ainsi qu'une analyse de ses pratiques (par vidéo et/ou visite si besoin) sont menées avec le-la superviseur-e et avec les E participant au même regroupement. Les visites de stage sont filmées et font office de vidéo.

L'E est encouragé à se filmer pour chacune des leçons d'enseignement-apprentissage.

Pour satisfaire aux exigences de l'unité de stage, l'E doit déposer sur BigData au moins un enregistrement vidéo présentant une leçon d'enseignement (apprentissage) dans le contexte d'encadrement réel de la classe. L'E doit réaliser au minimum 2 à 3 projets pédagogiques basés sur des objectifs issus des plans d'étude officiels. Un projet pédagogique doit être constitué au minimum de 6 leçons d'apprentissage fondées sur des objectifs spécifiques différents. L'étudiant-e dépose au moins un enregistrement vidéo durant les 10 premiers jours de stage sur BigData à la date indiquée par le DPS. En cas de besoin, le-la superviseur-e peut demander une ou plusieurs vidéo-s supplémentaire-s (sur le même projet ou sur le 2^{ème} ou 3^{ème} projet réalisé) et/ou effectuer une ou plusieurs visite-s de stage qui doivent contenir les remédiations attendues

Pour les regroupements, l'E fournit au-la superviseur-e :

- au moins un enregistrement vidéo et les autorisations de filmer
- une présentation écrite de la classe, du profil des apprenant-e-s et du projet global dans lequel s'inscrit la leçon
- des exemples d'évaluations diagnostiques et finales complétées par les élèves et une synthèse de leurs résultats
- les évaluations initiales et finales de la leçon complétées par les élèves
- une photo de la mise en projet et des différentes activités proposées aux élèves
- une préparation écrite (dactylographiée) contenant une analyse à priori des activités proposées dans la leçon
- une auto-évaluation (dactylographiée et minutée), précise et étayée sur la base de la Grille d'observation (minimum 8 pages)
- la preuve de la double inscription au stage et à l'examen du stage

- la déclaration de déontologie (cf guide de rédaction des travaux écrits)
- une leçon filmée de 30 à 45 minutes et sans aucune coupure (une marge de plus ou moins 5 minutes est autorisée). Si la durée attentionnelle d'un élève est moindre, deux leçons complètes filmées d'une quinzaine de minutes sur le même projet doivent être déposées
- la qualité de la leçon filmée doit répondre aux critères formels suivants : qualité visuelle (E et élève-s visibles et dans le champ de la caméra), qualité sonore (E et élève-s audibles).
- Le dossier complet doit contenir au maximum 50 pages (sans les annexes).

Ces différents éléments doivent être déposés sur le serveur sécurisé /BigData, dans les délais impartis. La leçon filmée (et les documents l'accompagnant) déposée hors délai ne sera pas prise en considération et prolongera la durée de la formation.

CRITÈRES DE VALIDATION

A la fin de cette unité pratique, le-la MStage fait parvenir au DPS le Rapport de stage en complétant la partie qui le concerne. L'unité de stage est validée si les conditions suivantes sont remplies :

- une durée du stage conforme aux procédures
- une évaluation positive du-de la MStage
- une évaluation positive du-de la superviseur-e portant :
 - sur la présentation d'une-des leçon-s d'apprentissage correspondant aux attentes de l'unité de stage
 - sur la participation active et constructive aux RGTs
 - sur les capacités de réflexion et d'analyse de pratique correspondant aux attentes de l'unité de stage

CRITÈRES D'ECHEC

- Si l'une des conditions citées ci-dessus n'est pas remplie, le stage n'est pas validé.
- Se référer au règlement et plan d'études pour l'obtention du Master of Arts en pédagogie spécialisée – Enseignement Spécialisé.

Nom / Prénom de l'étudiant-e :

Nom / Prénom du/de la maître-esse de stage (MStage) :

Nom / Prénom du/de la superviseur-e :

Type de stage :

☐ Stage P ☐ FP1 ☐ FP2 ☐ FP3 ☐ Répétition de stage

UTILISATION

Entourez le numéro à accorder à votre réponse. Si vous hésitez, utilisez un numéro inférieur (ex. 2 et non 3). Si l'une des attentes n'a pas pu être observée, laissez la ligne vide (= ne s'applique pas).

Valeur : 1 = Non maîtrisée (ou pas présent) / 2 = Peu maîtrisée / 3 = Maîtrisée / 4 = Bien maîtrisée / 5 = Parfaitement maîtrisée / Vide = Ne s'applique pas

À compléter par la-le superviseur-e :

Nombre de vidéos déposées :

Nombre de visite(s) en classe :

PP remédié : ☐ oui ☐ non

Grilles d'observation à compléter par la-le MStage :

ATTENTES FONDAMENTALES	Non acquis	Acquis
1. L'étudiant-e (E) agit de façon éthique et responsable	☐	☐
2. L'E communique adéquatement à l'écrit et à l'oral	☐	☐
3. L'E adopte des attitudes non-verbales respectueuses	☐	☐
4. L'E s'implique dans la vie de classe et institutionnelle, et manifeste de l'intérêt pour les élèves	☐	☐
5. L'E fonde ses interventions sur des ouvrages méthodologiques existants et/ou des approches théoriques validées	☐	☐
6. L'E s'engage dans une réflexion sur sa pratique	☐	☐
7. L'E maîtrise et donne du sens aux contenus abordés	☐	☐
8. L'E fournit au MStage les préparations écrites de ses leçons d'enseignement-apprentissage	☐	☐

	Valeur : 1 = Non maîtrisée ... 5 = Parfaitement maîtrisée	1	2	3	4	5
CONSTRUIRE DES PROJETS PEDAGOGIQUES						
L'E a adapté les projets aux besoins et ressources des élèves (différenciation)		☐	☐	☐	☐	☐
L'E définit un objectif général en se basant sur un document de référence		☐	☐	☐	☐	☐
L'E fonde le choix de ses objectifs sur la base d'une évaluation diagnostique du projet, permettant de cibler la zone proximale de développement (ZPD)		☐	☐	☐	☐	☐
L'E est capable de repérer, d'analyser les erreurs des élèves et de formuler des hypothèses de compréhension		☐	☐	☐	☐	☐
L'E définit un objectif général et des objectifs intermédiaires et spécifiques cohérents		☐	☐	☐	☐	☐
L'E a prévu des évaluations constantes afin de réajuster l'intervention		☐	☐	☐	☐	☐
L'E a réalisé une évaluation finale précise mesurant l'écart entre la situation initiale et finale, et propose des perspectives nouvelles		☐	☐	☐	☐	☐
L'E tient compte des projets existants au sein de la classe et des apprentissages prévus		☐	☐	☐	☐	☐
PLANIFIER LA SEQUENCE D'APPRENTISSAGE						
L'E adapte les objectifs aux difficultés et ressources des élèves (différenciation)		☐	☐	☐	☐	☐
L'E formule des objectifs spécifiques (OS) SMART (spécifique, mesurable, atteignable, réaliste et temporellement défini)		☐	☐	☐	☐	☐
L'intervention représente un défi pour les élèves		☐	☐	☐	☐	☐
L'E prévoit des activités organisées en 3 phases (exploration, construction, validation) cohérentes et logiques : elles présentent une gradation précise des difficultés		☐	☐	☐	☐	☐
L'E propose des étapes selon différentes modalités sensorielles (VAK-OG) pour répondre aux besoins variés des élèves		☐	☐	☐	☐	☐
L'E prévoit des dispositifs favorisant le maintien et le transfert des apprentissages		☐	☐	☐	☐	☐
L'E prévoit des supports pédagogiques diversifiés et un matériel adapté		☐	☐	☐	☐	☐
L'E prévoit des dispositifs d'évaluations et d'auto-évaluations initiales et finales en lien avec l'OS et adaptées au niveau de compréhension des élèves		☐	☐	☐	☐	☐
PROJETER LES ELEVES DANS L'APPRENTISSAGE (MISE EN PROJET)						
La séquence d'apprentissage s'insère dans un projet global (rappel des connaissances antérieures)		☐	☐	☐	☐	☐
L'E rend l'OS explicite pour les élèves et vérifie sa compréhension		☐	☐	☐	☐	☐
L'E projette les élèves dans le contenu des étapes		☐	☐	☐	☐	☐
L'E, par la qualité de sa mise en projet, favorise l'engagement et la motivation des élèves		☐	☐	☐	☐	☐
L'E précise les outils (comportementaux, cognitifs, affectifs, matériels, ...) requis par l'apprentissage		☐	☐	☐	☐	☐

L'E permet à l'élève de s'autoévaluer de manière visible	☐	☐	☐	☐	☐
L'E donne un sens à la séquence d'apprentissage proposée	☐	☐	☐	☐	☐
La mise en projet est conçue de manière à différencier les élèves selon leur ZPD	☐	☐	☐	☐	☐
L'E réalise l'évaluation initiale et l'exploite	☐	☐	☐	☐	☐
L'E permet aux élèves de s'autoévaluer sur l'OS et exploite leur auto-évaluation	☐	☐	☐	☐	☐
FAVORISER ET MEDIATISER L'APPRENTISSAGE (ACTUALISATION)					
L'E adapte l'apprentissage aux besoins et ressources de l'élève suite à l'évaluation initiale	☐	☐	☐	☐	☐
L'E tient compte des acquis, des difficultés des élèves (différencie son enseignement, VAK-OG)	☐	☐	☐	☐	☐
L'E, dans la phase d'exploration, permet aux élèves de se confronter à l'objet de l'apprentissage	☐	☐	☐	☐	☐
L'E exploite les productions des élèves pour la construction du savoir	☐	☐	☐	☐	☐
L'E utilise du matériel adapté aux besoins des élèves	☐	☐	☐	☐	☐
L'E médiatise de manière efficace l'apprentissage (adapte la tâche, encourage la comparaison, la formulation, ...)	☐	☐	☐	☐	☐
L'E pose des questions ouvertes et laisse des temps de silence pour l'évocation	☐	☐	☐	☐	☐
L'E favorise la confrontation du savoir entre élèves	☐	☐	☐	☐	☐
L'E tient compte des représentations des élèves, et exploite positivement leurs erreurs	☐	☐	☐	☐	☐
L'E multiplie les voies d'accès aux connaissances (varie les situations, outils, démarches)	☐	☐	☐	☐	☐
L'E offre des guidances et des feedbacks ajustés aux besoins des élèves	☐	☐	☐	☐	☐
L'E favorise le transfert de l'apprentissage	☐	☐	☐	☐	☐
PERMETTRE UN RETOUR REFLEXIF SUR L'APPRENTISSAGE (SYNTHESE METACOGNITIVE)					
L'E crée un contexte favorable à un retour réflexif sur l'activité	☐	☐	☐	☐	☐
L'E permet aux élèves de mesurer l'apprentissage effectué grâce à la comparaison entre l'évaluation initiale et l'évaluation finale	☐	☐	☐	☐	☐
L'E permet aux élèves de s'auto-évaluer de manière visible	☐	☐	☐	☐	☐
L'E exploite l'auto-évaluation des élèves et leur donne un feed-back (sur le processus ou/et le résultat)	☐	☐	☐	☐	☐
L'E demande à l'élève d'exprimer les savoirs développés, les stratégies utilisées	☐	☐	☐	☐	☐
L'E demande à l'élève d'explicitier ses difficultés et de faire des liens avec d'autres savoirs	☐	☐	☐	☐	☐
L'E permet à l'élève d'anticiper la prochaine leçon	☐	☐	☐	☐	☐
GERER LA DYNAMIQUE DE CLASSE/DES ELEVES ET ETRE EN RELATION					
L'E a des gestes et une tenue appropriés	☐	☐	☐	☐	☐
L'E est sécurisant-e (humeur stable), accueillant-e, encourageant-e et chaleureux-se	☐	☐	☐	☐	☐
L'E ajuste sa communication aux besoins et à la situation des élèves	☐	☐	☐	☐	☐
L'E adopte une juste distance relationnelle	☐	☐	☐	☐	☐
L'E est dynamique et suscite de l'intérêt auprès des élèves	☐	☐	☐	☐	☐
L'E est motivant-e et suscite l'envie d'apprendre	☐	☐	☐	☐	☐
L'E coconstruit les règles nécessaires au bon déroulement de la classe	☐	☐	☐	☐	☐
L'E est conséquent-e et constant-e dans ses exigences	☐	☐	☐	☐	☐
L'E organise les activités de manière à ce qu'elles soient prévisibles (routines, horaire affiché, supports visuels)	☐	☐	☐	☐	☐
L'E présente et explicite les comportements attendus (avec un support visuel)	☐	☐	☐	☐	☐
L'E prévoit des interventions graduées et ajustées au comportement émis	☐	☐	☐	☐	☐
L'E prend en compte la fatigabilité de l'élève en ajustant son intervention si besoin	☐	☐	☐	☐	☐
L'E prend en compte les manifestations de douleurs physiques et ajuste l'activité en conséquence	☐	☐	☐	☐	☐
L'E tient compte des particularités sensorielles et motrices de l'élève	☐	☐	☐	☐	☐
L'E optimise la participation sociale active de l'élève (interactions encouragées, opportunités sociales et relationnelles fréquentes et régulières)	☐	☐	☐	☐	☐
L'E s'adapte à des situations imprévues	☐	☐	☐	☐	☐
S'IMPLIQUER DANS SON RÔLE D'ENSEIGNANT-STAGIAIRE					
L'E répond aux sollicitations du MStage et tient compte de ses remarques	☐	☐	☐	☐	☐
L'E fait preuve d'autonomie dans la planification et la gestion de son travail	☐	☐	☐	☐	☐
L'E prend en charge la classe comme s'il était le titulaire : FP2 → dès le 12 ^e jour / FP3 → dès le 6 ^e jour	☐	☐	☐	☐	☐
L'E organise son enseignement ou co-enseignement (temps, transitions, espace et matériel) selon le contexte du stage	☐	☐	☐	☐	☐
L'E poursuit des objectifs personnels de formation	☐	☐	☐	☐	☐
L'E participe à une rencontre avec les parents si les conditions se présentent	☐	☐	☐	☐	☐
L'E décrit et analyse ses interventions avec recul ; identifie les réussites et les obstacles	☐	☐	☐	☐	☐
L'E mobilise des références théoriques pour comprendre ses actions	☐	☐	☐	☐	☐
L'E ajuste ses interventions en fonction des retours, de l'analyse de sa pratique, des apports théoriques et des besoins des élèves	☐	☐	☐	☐	☐
S'IMPLIQUER DANS SON RÔLE DE CO-ENSEIGNANT					
L'E participe activement à la co-planification, co-animation ou co-évaluation avec un pair ou un professionnel	☐	☐	☐	☐	☐
L'E définit les rôles avec les partenaires pour répondre aux besoins des élèves	☐	☐	☐	☐	☐
L'E analyse les effets de la collaboration sur l'apprentissage et sur son propre développement	☐	☐	☐	☐	☐
L'E interagit de manière constructive avec les collègues, les familles et les intervenants externes	☐	☐	☐	☐	☐
L'E participe aux réseaux liés aux élèves	☐	☐	☐	☐	☐

OBSERVATIONS (facultatif)

À compléter par la-le MStage :

Nombre de jours effectués : Absences :

Recommanderiez-vous vivement ce stagiaire à un collègue ?

☐ Oui ☐ Non ☐ Sous réserve de :

Je donne un préavis positif à la validation du stage pour autant que les autres critères soient remplis.

☐ Oui ☐ Non ☐ Sous réserve de :

En cas de préavis positif, en retournant ce document par mail, vous confirmez que l'étudiant-e a pris connaissance du contenu de ce rapport de stage. En cas de préavis négatif, merci de nous envoyer par courrier ce document dûment signé.

LIEU ET DATE

SIGNATURE DU MSTAGE

À compléter par la-le superviseur-e :

Valeur : 1 = Non maîtrisée ... 5 = Parfaitement maîtrisée 1 2 3 4 5

ATTENTES FONDAMENTALES DE L'UNITÉ DE STAGE

L'E participe de manière active et constructive aux regroupements (sauf FP3)	☐	☐	☐	☐	☐
L'E présente une des séquences d'apprentissage correspondant aux attentes de l'unité de stage	☐	☐	☐	☐	☐
L'E présente des capacités de réflexion et d'analyse de pratique correspondant aux attentes de l'unité de stage	☐	☐	☐	☐	☐

L'unité de stage est ☐ réussie avec aisance ☐ réussie ☐ réussie avec réserve ☐ échouée

LIEU ET DATE

SIGNATURE DU-DE LA SUPERVISEUR-E

Département de pédagogie spécialisée
Master en Enseignement Spécialisé
Rue St-Pierre-Canisius 19
1700 Fribourg